

**PAR LA PRÉSENTE, VOUS ÊTES CONVOQUÉS À LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE HOPE TOWN AU 209, ROUTE 132 OUEST, QUI AURA LIEU LE 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 2023 À 19H00.**

À moins du renoncement de l'avis par tous les membres du conseil s'ils sont tous présents, la séance portera uniquement sur les points suivants :

1. Ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture, acceptation et suivi des procès-verbaux du 4 octobre 2023
4. Inspecteur municipal
5. Comptes
6. Reddition de compte PPA-CE 2023
7. Proposition de modification de la carte électorale proposée par la Commission électorale du Québec
8. Déclaration des intérêts pécuniers
9. Logiciel de paie de PG Solutions
10. Association de l'ordre du jour avec le procès-verbal
11. Vieille école
12. Recycle-Plus
13. Vieux dépotoirs
14. Formation de la directrice générale
15. Achat de couronne d'armistice 2023
16. Drapeau de Hope Town
17. Avis de motion du règlement 2023-07 – Abroger les dispositions relatives à l'abattage d'arbres en milieu forestier privé
18. Dépôt du projet de règlement 2023-07
19. Rapport de location du Centre Communautaire
20. Dons
21. Correspondance
22. Compte rendu des membres du conseil concernant les dossiers municipaux
23. Lumières de rue
24. Période de question
25. Clôture de l'assemblée

Advenant que vous ne puissiez assister à l'assemblée, vous êtes priés de bien vouloir m'avertir au plus tard le 31 novembre 2023 à 12h00 par courriel électronique : [dg@municipalitehopetown.ca](mailto:dg@municipalitehopetown.ca)

Donné ce 27<sup>ème</sup> jour du mois d'octobre 2023.

Sylvie Francoeur  
Directrice générale